

BROCHURE

TECHNIQUE

**CHAMPIONNAT
NATIONAL PAR EQUIPES
FEDERAL 2 / FEDERAL 3**

GYMNASTIQUE FEMININE

28/29 et 30 juin 2019

ARMENTIERES (59)



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France



« La fédération privilégie une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité, sources de plaisir et de joie partagées ». Ces notions sont gravées dans le marbre du projet éducatif de la FSCF.

Dans une société où les liens qui unissent les individus sont fragilisés, à l'heure où les liens virtuels remplacent souvent la relation avec l'autre, où le chacun pour soi occupe une place de plus en plus importante, le lien social – ciment du vivre ensemble - est une composante essentielle des manifestations fédérales.

En fidélité avec les valeurs fondatrices de son projet éducatif, la fédération porte, à chacun de ses adhérents, l'attention qui donne du sens à ses manifestations.

Permettre l'accès à la pratique sportive pour tous sans distinction, proposer une formation adaptée à l'éducateur, au technicien, au juge, à l'épanouissement du pratiquant dans un esprit d'ouverture, de respect et de solidarité, sont, parmi d'autres, les éléments qui témoignent de l'importance et de l'utilité sociale de la fédération au sein de la société française depuis plus 120 ans.

Je remercie tous ceux qui, à des titres divers, ont permis cette rencontre : association organisatrice, bénévoles, partenaires publics ou privés, pratiquants et spectateurs.

Que la fête soit belle !

Christian Babonneau

UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS



Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous**. Forte de ses 230 000 licenciés et 1650 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

La Fédération Sportive et Culturelle de France **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc). La Fédération développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. A travers les différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

//CHIFFRES CLES

- Plus de 230 000 détenteurs d'une licence.
- 1 650 associations affiliées.
- Une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 21 ligues régionales.
- 40 000 responsables bénévoles.
- 18 000 participants aux manifestations nationales.
- 50 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année.
- 14 000 stagiaires sur l'ensemble du territoire.
- 1 700 formateurs.
- 1 800 stagiaires BAFA/BAFD.



1/ CONSIGNES GENERALES

Chaque Association (*même les associations arrivant le samedi*) doit OBLIGATOIREMENT se présenter à l'Accueil pour retirer son DOSSIER qui contient le BON de RETRAIT du DOSSIER COMPETITION, sans lequel elle ne pourra pas participer aux Championnats. En cas d'arrivée le Samedi, l'accueil se fera sur le site du gymnase de votre première équipe.

Les membres du Jury doivent également se présenter à l'Accueil et se faire pointer auprès des responsables juges de la commission nationale.

ATTENTION ! Les juges ne venant pas se faire pointer le vendredi sont priés de téléphoner à Elisabeth MORICET au 06.89.12.36.11 pour confirmer leur participation avant 20 heures le vendredi.

*Associations et Membres du Jury doivent indiquer
leur N° d'Affectation*

Retenez bien ce numéro qui vous sera utile durant tout le weekend.

L'accès des salles de compétition sera interdit le vendredi.

**Le VIVAT
4 Place Saint Vaast
59280 ARMENTIERES**

Téléphone de l'Accueil :

07 66 59 47 01

Cette ligne ne sera ouverte que pendant la durée du championnat

Mail : nationaljgarmentieres2019@yahoo.com

1. DÉROULEMENT DES MANIFESTATIONS

1.1 VENDREDI 28 JUIN 2019

- 16 h-23h : Accueil des associations et des juges au VIVAT, 4 place Saint Vaast
ARMENTIERES 59280
- 18 h 30 : Rassemblement des championnes 2018 (12 gymnastes et 1 entraîneur) devant
le VIVAT 4 place Saint Vaast **ARMENTIERES 59280**
- 19 h 00 : Réception à la mairie et remise des Trophées Charles Boursier et Charles
Manceau
- 20 h 30 : Réunion du comité technique à la salle Justice de Paix- Mairie d'Armentières, 4
Place du Général de Gaulle, **ARMENTIERES 59280**

1.2 SAMEDI 29 JUIN 2019

- A partir de 7 h 00 **FEDERAL 2 AINEES**
Complexe Léo Lagrange–salle 2
Quai de la Dérivation **59280 ARMENTIERES**
- A partir de 7 h 30 **FEDERAL 3 AINEES**
Gymnase Jean Rostand
136 Bd Faidherbe **59280 ARMENTIERES**
- A partir de 8 h 00 **FEDERAL 2 JEUNESSES**
Complexe Léo Lagrange–salle 2
Quai de la Dérivation **59280 ARMENTIERES**
- A partir de 8 h 00 **FEDERAL 3 JEUNESSES**
Salle Desrousseaux
Quai de la Dérivation **59280 ARMENTIERES**

SECRETARIAT DE COMPETITION :

Collège Jean Rostand
136 Bd Faidherbe **59280 ARMENTIERES**

- 21 h 00-23 h : **Fête de Nuit**
Les Prés du Hem 7 avenue Marc Sangnier – **59280 ARMENTIERES**
- 21 h 00 **Repas officiel** aux Prés du Hem
7 avenue Marc Sangnier – **59280 ARMENTIERES**

1.2 DIMANCHE 30 JUIN 2019

- 9 h 30 précises : Rassemblement des gymnastes à côté du stade Léo LAGRANGE sur le terrain de rugby
- 10 h – 10h45 : Entrée des drapeaux, des associations, des juges, du club organisateur avec les trophées puis les bénévoles
- 10h45-13h30 : Temps fort sur le thème de « la DIFFERENCE »
Discours du Président Général de la Fédération
Palmarès et défilé des championnes
- A partir de 13h : Remise coupes et palmarès dans une salle en dessous des gradins
Distribution des paniers repas
- A partir de 13h30 : Pique-nique sur les espaces verts du Complexe sportif

2. MEMBRES OFFICIELS DE LA FÉDÉRATION

Président général de la fédération	Christian BABONNEAU
Vice-présidente de la fédération en charge de la coordination des activités « Gymniques et d'Expression »	Dominique JOLY
Membre du comité directeur de la fédération Déléguée à la gymnastique féminine	Sophie ERIDIA

3. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE

Fonction		Nom
RESPONSABLE NATIONAL		Youri DARBOURET
RESPONSABLE DE LA COMPETITION		Elisabeth JEAN
PRESIDENTE DU JURY		Elisabeth MORICET
DIRECTEUR DE CONCOURS	F2A	Magaly HARS
DIRECTEUR DE CONCOURS	F2A	Isabelle FORGET
RESPONSABLE JUGES PLATEAU	F2A	Marie Odile HANSSENS
RESPONSABLE SECRETARIAT	F2A	Pierre DIEBOLD
DIRECTEUR DE CONCOURS	F3A	Laure VEYRET
DIRECTEUR DE CONCOURS	F3A	Corinne GROCHULSKA
RESPONSABLE JUGES PLATEAU	F3A	Michel APPELGHEM
SECRETARIAT	F3A	Claire DARIUS
DIRECTEUR DE CONCOURS	F2J	Marie MANIGAUD
DIRECTEUR DE CONCOURS	F2J	Olivia HARDOUIN
RESPONSABLE JUGES PLATEAU	F2J	Germinal FLORES
SECRETARIAT	F2J	Marie-Christine JEAN
DIRECTEUR DE CONCOURS	F3J	Justine MANIGAUD
DIRECTEUR DE CONCOURS	F3J	Christel COLLOMB
RESPONSABLE JUGES PLATEAU	F3J	Lionel GRES
SECRETARIAT	F3J	Joël LECLINCHE
RESPONSABLE MATERIEL		Jean PARISSÉ
MATERIEL		Charly DENNEBOUY

HORAIRES SUR LE SITE

TABLEAUX RECAPITULATIFS

***En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des
horaires par club
et les horaires de chaque catégorie,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.***

4. INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS ET DES JUGES

DISCIPLINE et TENUE

- Les gymnastes sont priées de respecter les installations afin de conserver en excellent état les salles et terrains que la ville met à leur disposition.
- Il est interdit de consommer sur les plateaux de compétition.

L'importance et l'organisation d'une telle manifestation nécessitent le respect des consignes et des horaires établis, ceci dans l'intérêt de tous, pour le bon déroulement de ces championnats.

TENUE VESTIMENTAIRE pour la compétition

Gymnastes (cf. art 20.4 – PF 2019)

- Justaucorps identiques pour toutes les gymnastes d'une même équipe (*les marques de fabrication peuvent être différentes*).
- Justaucorps en tissu non transparent, avec ou sans manches.
- Les bretelles de moins de 2 cm ne sont pas autorisées.
- L'échancrure ne doit pas dépasser l'aîne.
- Les justaucorps à bride, style danse, ne sont pas autorisés.
- Le port de bijoux (bracelet, collier, piercing, montre) est interdit. Seules les petites boucles d'oreilles (clous d'oreilles) et alliances sont autorisées.
- Le port du strapping (bandage) est autorisé.
- Le port des maniques est autorisé.
- Le port des chaussettes et/ou chaussons est autorisé.
- **Le port de l'écusson n'est pas obligatoire.** Pas de pénalité pour présence d'écusson sur certains justaucorps.

Entraîneurs (cf. art 9.1 – PF 2019)

Tenue uniforme pour toute l'association : SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures de sport blanches (voir tenue des moniteurs et monitrices : art 9.1 du PF 2018).

Juges (cf. art 12.5 – PF 2019)

- Dames : ensemble blanc (jupe, robe ou pantalon) veste bleu marine
- Messieurs : pantalon gris, haut blanc, veste bleu marine

Pour tous, impérativement tennis ou chaussures de sport à dominance blanches

LICENCES :

Les licences et cartes de Juges seront exigées pour tous les participants à la compétition.

AUTORISATION PARENTALE

Pour toute gymnaste mineure, se munir de l'autorisation parentale permettant d'opérer en cas d'urgence.

CONTRÔLE DES POINTS

Celui-ci a été établi afin d'éliminer, au maximum, le nombre d'erreurs possible. Il est obligatoire pour éviter tout litige.

Il est recommandé aux entraîneurs de le faire à la fin des épreuves de leur équipe. Se présenter, ou téléphoner, au secrétariat (demander le N° au directeur de concours) pour contrôler le total de points, au plus tôt 1 heure après la fin de l'horaire, et au plus tard 45 minutes après la fin de toutes les épreuves.

Dans le cas de non-exécution de ce contrôle de points, aucune réclamation ne sera prise en considération. Le classement établi par le Secrétariat restera seul valable.

FIN DU CONTRÔLE DES POINTS : 21h30

RAPPEL

Art. 22.2 – PF 2019

Toutes les gymnastes d'une équipe doivent exécuter toutes les épreuves y compris le mouvement d'ensemble.

Article 23.5 –PF 2019

Il est absolument interdit de présenter une équipe avec un nombre de gymnastes inférieur ou supérieur à celui qui est imposé (voir Art 24). L'équipe doit concourir dans la catégorie correspondante à son effectif réel.

23.5.1 : Lorsque les notes à un degré sont en nombre supérieur au nombre maximum de gymnastes autorisées, les notes les plus hautes au-dessus du maximum autorisé ne sont pas prises en compte et une pénalité de **8 points** est appliquée par note annulée.

23.5.2 : Lorsque les notes à un degré sont en nombre inférieur au nombre minimum imposé de gymnastes, les notes manquantes sont comptabilisées comme une note a 0.

23.5.3 : Lorsque le nombre de gymnastes exécutant le Mouvement d'Ensemble ou un agrès, est inférieur ou supérieur au nombre de gymnastes passées au contrôle des licences ou au nombre minimum imposé de gymnastes de la catégorie, une pénalité de **8 points** est appliquée par gymnaste manquante ou supplémentaire, voir Art. 4.2, sauf gymnaste blessée, (voir Art. 10.2).

De plus, en cas de sureffectif, la meilleure note concernée est annulée, en cas de sous-effectif, la note de 0 sera obligatoirement comptabilisée à la place de la note manquante. (La lettre « a » sera inscrite à la place de la note manquante ce qui induira une pénalité automatique de 8 points).

CONVENTION PARTICULIERE - Article 23.3 PF 2019

Sur un même championnat, par manque d'effectif, il est possible, à condition de n'engager qu'une seule équipe « Aînées », de faire concourir en Aînées, des gymnastes qui sont en dernière année Jeunesses, selon les quotas autorisés ci-dessous :

Catégories fédérales

Catégories Fédérales	
Fédéral	2 gymnastes
Fédéral 1 et 2	
Fédéral 2 et 3	

Ces gymnastes :

- Effectuent au maximum le 5^{ème} degré
- Respectent les normes d'agrès Ainées
- Exécutent le Mouvement d'Ensemble Ainées.

Dans un concours se déroulant sur une journée ou étalé sur un ou deux week-ends, ces gymnastes ne peuvent pas participer en catégorie Jeunesses.

BLESSURE D'UNE GYMNASTE

Se reporter à l'article 10 du Programme Fédéral 2019.

Les feuilles de déclaration d'accident seront à la disposition des secours à l'infirmerie.

RECLAMATIONS- (art. 11 –PF 2019)

Les Jurys d'agrès n'ont pas à répondre aux demandes de justification de note formulées directement par les entraîneurs.

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du responsable des juges du plateau, accompagnées d'une caution de 15 €.

Elles seront examinées par le Jury d'appel constitué :

- Du Responsable de la CNGF,
- Du Président du Jury,
- Du Responsable des Juges du plateau,

Qui après consultation des Juges concernés, informera l'entraîneur de sa décision.

La décision est sans appel.

La caution est restituée uniquement en cas de modification de note.

Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.

JURYS SUR LE SITE

TABLEAUX RECAPITULATIFS

*En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des
JURYS
et les jurys de chaque catégorie,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.*

5. CONSIGNES AUX RESPONSABLES D'AGRES, SECRETAIRES D'AGRES ET CONTROLEURS DE LICENCES

CONSIGNES et AFFECTATION des JUGES

Les Juges Fédéraux, Libres, 6^{ème} degré, 2^{ème} échelon, ont été pris en priorité, sans tenir compte de l'inscription des équipes de leur Association et en respectant les choix d'agrès indiqués sur les propositions de Juges.

Vous jugez tous les degrés à l'agrès désigné, toutefois :

- En F2 A, les 6^{èmes} degrés sont notés par le jury N°1 de l'agrès N°1 (dont les noms sont grisés sur le jury), les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys.
- En F3 A, les 5^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 des agrès 1-2 et 3, (dont les noms sont grisés sur le jury) les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys.
- En F2 J, les 5^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 de l'agrès 1 (dont les noms sont grisés sur le jury), les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys. Nota : au sol le jury N°1 de l'agrès 2 jugera le second 5^{ème} degré.

IMPORTANT : en cas de désaccord dans les affectations, entre la liste nominative et les tableaux des JURYS, SEULS ces DERNIERS FONT FOI.

Nous demandons aux Juges :

- De ne pas quitter le plateau avant que les directeurs de concours n'aient récupéré toutes les notes et ne donnent le feu vert,
- De conserver, sur leur carnet, leurs notes, le N° des gymnastes et le N° de l'Association. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de réclamation.

L'utilisation par les Juges de téléphones portables durant les épreuves est formellement interdite.

AVIS concernant la DEFECTION de MEMBRES du JURY

Vous figurez dans le Jury, soit en tant que Juge, soit en tant que Remplaçant, Responsable ou Secrétaire d'agrès. Votre présence conditionne le bon déroulement de la compétition.

Si, pour une raison sérieuse, vous ne pouvez assumer vos fonctions, veuillez en informer immédiatement la Fédération et l'Organisateur

* à la FEDERATION (Pascal LE GOUIC) : par téléphone 01 43 38 89 87 ou par mail : pascal.legouic@fscf.asso.fr

* au Responsable du jury, Elisabeth MORICET 06.89.12.36.11

RAPPEL :

Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant et absent le jour de la compétition, entraînera pour l'Association l'ayant proposé le paiement d'une amende de 200 euros.

Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux championnats nationaux par équipe l'année suivante.

6. CONSIGNES AUX ENTRAINEURS

BRIEFING DES ENTRAINEURS :

Tous les entraîneurs se réuniront à la table des Directeurs de concours pour s'informer de toutes les informations utiles au bon déroulement de la compétition. Ils auront lu avant la compétition, le briefing des juges.

CONTRÔLE DES LICENCES :

Bien respecter les horaires indiqués, vous les retrouverez sur le site.

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences, munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure : les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.

Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez vous-même préparée.

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de sa main droite et présentera sa licence.

En **F3J**, on ajoutera la lettre inscrite dans le tirage au sort sur la **main droite** et on mettra le numéro de l'association **sur la main gauche**.

RETRAIT DES DOSSIERS DE COMPETITION :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de retrait du dossier de compétition en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

F2A	F3A	F2J	F3J
------------	------------	------------	------------

COMPETITION :

L'ordre de passage aux agrès a été effectué par tirage au sort lors de la dernière CNGF. Il est indiqué sur les horaires.

En cas d'absence d'une équipe, le TIRAGE au SORT pourrait être modifié par le Directeur de Concours.

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure.

F2A	F3A	F2J
Les 6 ^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 de l'agrès N°1, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys.	Les 5 ^{èmes} degrés sont jugés par les jurys N°1 des agrès 1-2 et 3	Les 5 ^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 de l'agrès N°1, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys. Nota : au sol le jury N°1 de l'agrès N°2 jugera le second 5 ^{ème} degré.

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Pour aider à la répartition de vos gymnastes, nous vous proposons une grille de répartition aux agrès pour que vous puissiez noter à l'avance le n° de chaque gymnaste sur l'agrès concerné.

Pour tous les agrès : vous remplirez la fiche de la répartition des filles et des degrés à chaque agrès que vous donnerez au responsable d'agrès.

TABLE DE SAUT :

Vous pouvez regrouper toutes les gymnastes qui utilisent un double tremplin ou un mini-trampoline sur une seule table si cela ne déséquilibre pas trop la répartition.

BARRES ASYMETRIQUES :

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par le responsable des juges du plateau (cf feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste. **C'est la barre N°1 qui peut monter.**

SOL :

Vous remplirez à l'avance la fiche musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur toutes les bandes de sol. Vous présenterez cette feuille au responsable d'agrès lorsque vous arriverez au sol.

Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique.

LE MOUVEMENT D'ENSEMBLE :

Le mouvement d'ensemble s'exécute sur 2 lignes équilibrées, en respectant un écart de 2 mètres au maximum entre les 2 lignes.

5 minutes d'échauffement autorisées (dont un passage en musique possible).

F3 Aînées : dans une salle attenante du collège

F2 Aînées et F2 Jeunesses : dans une salle attenante à la salle de compétition

F3 Jeunesses : dans la salle de compétition

ORDRE DE PASSAGE AUX AGRES

Saut-Ensemble-Barres-Poutre Sol

FEDERAL 2 AINEES

LIEU Complexe Léo Lagrange– salle 2
 Quai de la Dérivation
 59280 ARMENTIERES

DIRECTEURS de CONCOURS Magaly HARS
 Isabelle FORGET

RESPONSABLE des JUGES Marie-Odile HANSSENS

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 2 A (art. 26.8 PF 2019)

Nombre de gymnastes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré			
	6 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	1	2	6	4	2

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu pour une rotation : 15 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
2 Tables de Saut	4	6 min au 1 ^{er} agrès puis 5 min
2 Barres à câbles	4	6 min au 1 ^{er} agrès puis 5 min
3 Poutres	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
3 Sols dynamiques	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min

FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association :N°

Nom de l'Association :N°

Fédéral 2 Ainées

SAUT

Fédéral 2 Ainées

BARRES

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Nom de l'Association :N°

Nom de l'Association :N°

Fédéral 2 Ainées

POUTRE

Fédéral 2 Ainées

SOL

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Veillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.
Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (une seule gymnaste par ligne) un maximum de 12 gymnastes. Les cases jaunes sont obligatoires, les cases grises interdites.

Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant.
 Les gymnastes de 2005 auront les N° 13 et 14.

Fédéral 2 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
1	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}			
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}			
	5 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

.....

Exemplaire responsable d'agrès

Fédéral 2 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
1	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}			
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}			
	5 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2005 prendront les numéros 13 et 14

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 29 Juin 2019

FEDERAL 3 AINEES

LIEU Gymnase Jean Rostand
136 Boulevard Faidherbe
59280 ARMENTIERES

DIRECTEURS de CONCOURS Laure VEYRET
Corinne GROCHULSKA

RESPONSABLE des JUGES Michel APPELGHEM

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 3 Ainées (art. 26.8 PF 2019)

Nombre de gymnastes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	4	5	6	3

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 13 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
3 Barres à câbles	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
3 Poutres	6	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min
3 Sols dynamiques	6	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min

FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association :

.....N°

Nom de l'Association :

.....N°

Fédéral 3 Ainées

SAUT

Fédéral 3 Ainées

BARRES

3ème degré	4ème degré	5ème degré

3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association :

.....N°

Nom de l'Association :

.....N°

Fédéral 3 Ainées

POUTRE

Fédéral 3 Ainées

SOL

3ème degré	4ème degré	5ème degré

3ème degré	4ème degré	5ème degré

Veillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.

Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (une seule gymnaste par ligne) un maximum de 12 gymnastes. Les cases jaunes sont obligatoires, les cases grises interdites.

Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant.

Les gymnastes de 2005 auront les N° 13 et 14.

Fédéral 3 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}		
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Exemplaire responsable d'agrès

Fédéral 3 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}		
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2005 prendront les numéros 13 et 14

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 29 Juin 2019

FEDERAL 2 JEUNESSES

LIEU Complexe Léo Lagrange– salle 2
Quai de la Dérivation
59280 ARMENTIERES

DIRECTEUR de CONCOURS Marie MANIGAUD
Olivia HARDOUIN

RESPONSABLE des JUGES Germinal FLORES

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 2 Jeunes (art. 26.8 PF 2019)

Nombre de gymnastes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	1	2	8	4

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 15 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
2 Tables de Saut	4	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
2 Barres Asymétriques	4	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
3 Poutres	6	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min
3 Sols	6	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min

Fédéral 2 Jeunesses Association N°.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}		
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Exemplaire responsable d'agrès

Fédéral 2 Jeunesses Association N°.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}		
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMS composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 29 Juin 2019

FEDERAL 3 JEUNESSES

LIEU Salle Desrousseaux
Quai de la Dérivation
59280 ARMENTIERES

DIRECTEURS de CONCOURS Justine MANIGAUD
Christel COLLOMB

RESPONSABLE des JUGES Lionel GRES

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 3 Jeunes (art. 26.8 PF 2019)

Nombre de gymnastes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	4 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	4	0	5	8

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 20 minutes pour 2 équipes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	6 min au 1 ^{er} agrès puis 5 min
3 Barres	6	7 min au 1 ^{er} agrès puis 6 min
4 Poutres	8	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
4 Sols	8	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min

Fédéral 3 Jeunesses Association N°.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Exemplaire responsable d'agrès

Fédéral 3 Jeunesses Association N°.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	
1	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMS composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 29 Juin 2019

PROGRAMME DU DIMANCHE

- 9 h 30 précises : Rassemblement des gymnastes à côté du stade Léo LAGRANGE sur le terrain de rugby
- 10 h – 10h45 : Entrée des drapeaux, des associations, des juges, du club organisateur avec les trophées puis les bénévoles
- 10h45-13h30 : Temps fort sur le thème de « la DIFFERENCE »
Discours du Président Général de la Fédération
Palmarès et défilé des championnes
- A partir de 13h : Remise coupes et palmarès dans une salle en dessous des gradins
Distribution des paniers repas
- A partir de 13h30 : Pique-nique sur les espaces verts du Complexe sportif

Programme du festival

- ∞ Défilé des drapeaux et des associations
- ∞ Entrée des juges
- ∞ Entrée du club organisateur et des bénévoles et remise des trophées fédéraux
- ∞ Mot du Maire d'Armentières et du Président général de la FSCF
- ∞ Mot sur le **T**rouble **D**éficitaire de l'**A**ttention avec ou sans **H**yperactivité
- ∞ Remise de don à l'association Hyper-Super TDAH
- ∞ Prestation groupe AFEJI sur Mon p'tit gars Drôles de Dames
- ∞ Palmarès Mouvement d'ensemble Jeunesses F2 et Jeunesses F3
- ∞ Mouvement d'ensemble Jeunesses
- ∞ Texte et présentation
- ∞ Prestation SMGA accro-gym sur SOLEIL de Grégoire
- ∞ Palmarès par catégorie Jeunesses F2 et F3
- ∞ Prestation JGA sur Tout le monde de Zazie
- ∞ Palmarès Mouvement d'ensemble Aînées F2 et Aînées F3
- ∞ Mouvement d'ensemble Aînées
- ∞ Texte et Prestation Estaires section Gym adaptée sur Ensemble des Kids United
- ∞ Palmarès par catégorie Aînées F2 et F3
- ∞ Flash mob sur le REGARD DES GENS de Amima
- ∞ Défilé des championnes

CONSIGNES POUR LE DIMANCHE

TENUE des ENTRAINEURS :

Pour tout le weekend, SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures à dominante blanche (voir tenue des moniteurs et monitrices : art 5.3 du PF 2019).

Pour le Festival, les entraîneurs n'entrent sur le stade que s'ils sont en tenue réglementaire et **sans** gros sac.

TENUE des GYMNASTES :

Festi-Fédé

- Justaucorps
- Casquette ou foulard (forme et couleur uniformes)
- Chaussons blancs ou chaussures blanches légères. Si les chaussures ne sont pas conformes, les filles rentreront pieds nus sur le stade pour le festival.

PANCARTE et DRAPEAU

Chaque Association doit avoir **son drapeau et sa pancarte**. Les associations **entrent** tous les drapeaux entrent ensemble et chaque association entre sur le stade avec sa pancarte.

PANCARTE

Elle doit être sur fond blanc, propre et lisible et mentionner :

- Le nom du CLUB en entier
- La ville et le département en LETTRES

Pour les nouvelles Associations, les normes demandées sont :

- Largeur 70 cm
- Hauteur 35 cm
- Longueur du manche +/-1m50

RECOMMANDATIONS aux ENTRAINEURS

La présence de toutes les équipes est indispensable le Dimanche matin. (Article 5-PF 2019)

Vous êtes un exemple pour vos gymnastes. Votre attitude et votre motivation pour les différentes manifestations seront le fruit de l'image qu'elles donneront de la Fédération :

Toute attitude et comportement jugés incorrects et persistants malgré un avertissement de la part d'un membre de la CNGF, entraînera le déclassement de l'équipe.

Pour toutes les manifestations :

- Respecter l'horaire, être attentif aux consignes des membres de la CNGF et de l'organisation.

- Participer activement en ayant du RESPECT à l'égard d'un moment qui est à l'image de notre identité et qui réunit tout le monde à travers la joie d'être ensemble.

Pendant toute la durée du festival, suivre les consignes données au micro et les instructions des Membres de la C.N.G.F. qui sont responsables du bon déroulement de celui-ci, nous vous en remercions par avance.

CONSIGNES POUR LE FESTIVAL

Défilé sur le stade :

- Pancarte en avant de l'association tournée vers les tribunes pour que l'animateur puisse lire le contenu de la pancarte
- Gymnastes par vague de 5 : entraîneurs sur une dernière vague

Ordre du défilé

- Les drapeaux de toutes les associations
- Les associations
- Les Juges
- Les organisateurs
- Les trophées fédéraux

Les 3 premières équipes classées au mouvement d'ensemble de chaque catégorie seront récompensées sur le podium des ensembles.

Après la proclamation du podium des mouvements d'ensemble, les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} au mouvement d'ensemble se placent en 2 lignes derrière le podium sur les points prévus à cet effet, pour les mettre en valeur pour le public et dans l'ordre ci-dessous :

3^{ème} F3A – 2^{ème} F3A – 1^{ère} F3A – 1^{ère} F2A – 2^{ème} F2A – 3^{ème} F2A

Podium

3^{ème} F3J – 2^{ème} F3J – 1^{ère} F3J – 1^{ère} F2J – 2^{ème} F2J – 3^{ème} F2J

Podium

Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} dans chaque catégorie, ainsi que les podiums du mouvement d'ensemble se rassemblent dès la fin du palmarès Jeunesses pour le tour d'honneur des Championnes.

Défilé des championnes : avec pancarte, drapeau et récompenses

A la fin de la proclamation des résultats des jeunesses, le défilé des championnes se met rapidement en place dans l'ordre ci-dessous à gauche des tribunes quand on regarde ces dernières :

- En tête Fédéral 2 Aînées 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}
- Mouvement d'ensemble Fédéral 2 Aînées 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}
- Fédéral 3 Aînées 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}

- Mouvement d'ensemble Fédéral 3 Aînées 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}
- Fédéral 2 Jeunesses 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}
- Mouvement d'ensemble Fédéral 2 Jeunesses 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}
- Fédéral 3 Jeunesses 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}
- Mouvement d'ensemble Fédéral 3 Jeunesses 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}

Les coupes et les licences ne seront remises qu'à partir de 13 h dans une salle en dessous des gradins

Le palmarès ne sera pas distribué sous forme papier. Il sera affiché tout autour du stade dès 13 h et consultable sur le site de la FSCF dès la fin du Festival.



Fédération
**Sportive
et Culturelle**
de France

Fédération Sportive et Culturelle de France
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65
fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr